

# 5ème Trec Bern-West le 2. Août 2026



Chers cavaliers et cavalières

J'ai le plaisir de vous inviter à un trec sur une journée à l'ouest de Berne.

Une occasion pour les cavaliers qui apprécient les balades dans la nature et découvrir quelque chose de nouveau avec leur monture. Nous proposons un TREC « all in one » comprenant toutes les épreuves (POR/MA/PTV). Les obstacles du PTV ainsi que la MA (épreuve des allures) devront être réalisés pendant le POR (parcours d'orientation).

Le TREC sera organisé selon le règlement 2025 de l'Association Suisse des Randonneurs Equestres.

Le départ est possible dans les séries 1, 2 et 3.

**Série 1:** Pour les cavaliers plus expérimentés et titulaires de la licence de trec. POR d' environ 28km.

**Série 2:** Pour les cavaliers qui ont déjà fait quelques trecs . Brevet de cavalier obligatoire. Possibilité de partir seul ou a deux. POR d' environ 24km.

**Série 3:** Pour les cavaliers qui ont participés à moins de 5 trecs . **Pas de brevet nécessaire.** Le POR peut se faire seul ou par équipe de 2 ou 3 cavaliers. POR d' environ 20 km.

## Généralités:

- Les chevaux doivent être vaccinés correctement, des contrôles sont effectués !
- Age minimal du cheval: 5 ans pour la Série 1 et 2 et 4 ans pour la Série 3
- Les participants de moins de 14 ans doivent être accompagnés
- de cavaliers de plus de 14 ans.
- Les chiens ne sont pas autorisés sur le POR et le PTV.
- Le port du casque d'équitation est obligatoire !
- Le gilet de protection est obligatoire pour les obstacles à franchir en sautant. Il y aura de tels obstacles au premier poste, mais plus par la suite. Le gilet de protection peut être déposé au premier poste.

**Lieu de départ/ arrivée: Neuenegg**

**Finance d'inscription:** 85.- par cavalier.

*Inclus:* Petit déjeuner, repas après le POR, "plaque d'écurie", prix en nature, quote-part ASRE, taxe de RIG-Forst, photocopie de carte (1:25000).

Les frais d'inscription ne seront remboursés que partiellement sur présentation d'un certificat médical ou vétérinaire. Après le 12 juillet 2026 : remboursement à 50 % Avant le 12 juillet : déduction de 10 CHF de frais administratifs:

**Paiement sur:** IBAN 84 0900 0000 4056 7601 1 au nom de Suzanne Petit. Remarque: Nom du cheval, série et nom de l'équipier (le cas échéant). Versement ou virement bancaire à faire au plus tard le 19 juillet 2026..

**Inscription:** Uniquement online sur [www.asre.ch](http://www.asre.ch) sous trec / calendrier; dans les remarques, précisez si vous transportez seul ou à deux.

**Délai d'inscription:** Lundi 6 juillet 2026. Le nombre de transport est limité à 35 vans, respectivement max. 50 participants, alors venez si possible par deux!

L'inscription est validée par le paiement !

**Assurance:** Chaque participant est couvert par sa RC. Chaque cavalier est responsable des dégâts occasionnés à des tiers ou à lui-même , les organisateurs déclinent toute responsabilité.

## Bénévoles

Nous recherchons encore des bénévoles → excellente occasion de découvrir cette discipline !

**Les participants sont responsables des dégâts occasionnés à eux-mêmes et à des tiers. Les équidés doivent être correctement vaccinés.**

**Des questions?** [spetit@bluwin.ch](mailto:spetit@bluwin.ch)